



LETTRE D'INFORMATIONS

Mai 2025

Sommaire :

- Elections CMJ
- Retour sondage illiwap
- Convention MAS FAM
- Family game festival
- plans Mercredis
- Réunion la banlègre
- Rappel règles de civisme
- A vos agendas

La mairie vous accueille :
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h,
et tous les samedis matins
(sauf pendant
les vacances scolaires)
au 4, rue de la poste
86800 Saint Julien l'Ars.

☎ 05 49 56 71 24
✉ mairie@saintjulienlars.fr
🌐 saintjulienlars.fr
📍 Mairie de Saint Julien l'Ars



Directrice de la publication :

Béatrice VANNESTE,

Maire de Saint Julien l'Ars

Rédaction et mise en page :

Laurence GENIER,

Maire adjointe à la communication,
événements et culture

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES EN PLACE

C'est par des élections solennelles qu'a été renouvelé le conseil municipal des jeunes le 12 avril 2025 pour un mandat de deux ans. Chaque électeur a déposé son bulletin dans l'urne officielle après être passé par l'isoloir et avoir présenté sa carte d'électeur aux assesseurs.

Ce nouveau CMJ est composé d'une équipe resserrée (5 élus) qui sera complétée lors d'élections partielles programmées après la rentrée de septembre 2025.

Le CMJ sera animé par Marie-Ombeline Aubert (responsable de la médiathèque), Rémi Gendronneau (coordinateur périscolaire), Richard Sauzeau de la Ligue de l'enseignement et accompagné par Laurence Génier, adjointe au Maire.



Les élus CMJ posant avec l'écharpe tricolore qui leur a été remise à l'issue des élections.

UN NOM POUR LE CIRCUIT DE RANDONNÉE

La randonnée de la comtesse mélancolique est le nom choisi par la majorité des personnes ayant participé au sondage sur illiwap.

Ce nom était proposé en référence à l'histoire de Thérèse Vitali, née le 8 février 1866 à Paris. Elle épouse à 19 ans François Robert, Comte de Beauchamp, et s'installe avec lui au château de Saint Julien l'Ars en 1885. Thérèse, qui se passionne pour l'architecture, s'implique dans la construction de la nouvelle église et dans les travaux du château. Le 4 mai 1897, un drame frappe durement la famille : l'incendie du Bazar de la Charité de Paris fait 121 victimes dont dix personnes parmi les Beauchamp. La guerre de 14-18 ne les épargnera pas en 1919, Thérèse reste l'unique héritière. Parfois, mélancolique, elle fait atteler sa calèche pour aller rêver sur les chemins de Saint Julien l'Ars. Thérèse s'est éteinte à 74 ans.

QUAND LA CULTURE DEVIENT ACCESSIBLE À TOUS

Une convention solidaire a été signée entre la médiathèque et la Maison des charmes consistant à offrir aux résidents un moment de culture et d'évasion grâce à Marie Ombeline Aubert, responsable de la médiathèque et Julie (bénévole) qui viennent leur faire lecture de poèmes, de nouvelles et d'extraits de romans une fois par mois.



"FAMILY GAME FESTIVAL" À ST JU

C'était une grande première : la salle polyvalente a été transformée pour une journée en une "gamers assembly" afin que plus de 170 visiteurs puissent s'initier à toutes sortes de jeux (jeux vidéos, jeux de société et animations digitales). Cette animation gratuite était proposée par Grand Poitiers.



"PLAN MERCREDI : UNE NOUVELLE ALTERNATIVE POUR LA RENTRÉE"

Notre projet éducatif s'étoffe grâce au "plan mercredi". Ce dossier instruit depuis plusieurs mois par la municipalité consiste à **offrir, à la rentrée 2025-2026, un accueil des enfants scolarisés le mercredi après midi jusqu'à 18h30**.

Ce projet répond à un besoin récurrent de parents en recherche de mode de garderie périscolaire les mercredis après midi.

Ainsi, cette nouvelle solution permettra d'accueillir au sein des infrastructures de l'école environ 80 enfants dès la rentrée de septembre 2025 avec une priorité pour les enfants de la commune.

La concrétisation de ce projet a été possible grâce à la mise en place progressive d'une équipe d'animateurs périscolaires formés (BAFA, CAP, BPJEPS), et une concertation avec les parents élus.

Les modalités d'inscription et tarifs seront communiqués aux parents prochainement.



RÉUNION PUBLIQUE

AVEC LES ADMINISTRÉS DE LA BANLÈGRE

Madame le Maire s'était engagée en 2023 lors d'une réunion de quartier à initier une étude sur des travaux de gestion des eaux pluviales et un aménagement piétonnier à la Banlègre.

Ceci étant fait dans un premier temps, le conseil municipal ayant voté ensuite l'inscription de ces travaux au budget 2025, Madame le Maire et ses adjoints ont organisé une réunion publique le 29/04/2025 en présence des services voirie de Grand Poitiers.

Il était important de rencontrer les riverains pour leur présenter le projet finalisé et recueillir leur avis. Ces travaux ambitieux consisteront à sécuriser le cheminement des piétons et la mise en place de l'éclairage. La mise en place d'une noue permettra l'écoulement des eaux pluviales.

Un vœux pieux a été partagé par tous lors de cette réunion : que ces aménagements incitent les usagers routiers à respecter le code de la route et la limitation de vitesse.



Les travaux se réaliseront en 2 phases afin de permettre une circulation alternée. La 1ère phase démarrera en juin pour une durée de 2 mois. La seconde est prévue pour octobre.

RAPPEL DES RÈGLES D'ENTRETIEN

Une haie doit être taillée à 2 mètres de hauteur maximum si elle est plantée à moins de 2 mètres de la limite de votre terrain.

Les haies ne doivent pas déborder sur la voie publique. De même, lorsque des branches d'arbres dépassent sur la voie publique, le propriétaire doit les élaguer.

Un défaut d'entretien entravant la sécurité des habitants et automobilistes a été constaté sur différentes propriétés de la commune. Merci à chacun de prendre ses dispositions pour respecter ces règles d'intérêt général et de sécurité publique.

Dans la continuité, rappelons les horaires à respecter pour effectuer les travaux de jardinage et bricolage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore :

du lundi au vendredi :

8h30 à 12h00 et 13h30 à 19h00.

les samedis :

9h00 à 12 h00 et 14h00 à 18h00.

les dimanches et jours fériés :

10h00 à 12h00.



A vos agendas !

Samedi 24 mai: Balade à vélo dans les chemins de Saint Julien l'Ars (animation mai à vélo)

(Inscription préalable 06 24 86 31 64)

Vendredi 4 juillet : Concert dans le cadre de la programmation itinérance + Feu d'artifice + bal populaire (animations gratuites à partir de 17h00 - zone du Broussa - restauration possible sur place).

Le programme détaillé de cette journée sera communiqué très prochainement

